



## La facilité en faveur des réfugiés en Turquie: progrès constants et coup d'envoi de nouveaux projets

Bruxelles, le 31 mars 2017

### La Commission européenne a rendu compte des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre lors de la réunion du comité directeur.

La sixième réunion du comité directeur de la facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie s'est tenue ce jour à Bruxelles afin de rendre compte des progrès accomplis jusqu'ici. Il y a été question des derniers projets visant à soutenir les réfugiés, en particulier celui, tout récent, de 34 millions d'euros avec l'Unicef portant sur des [transferts conditionnels en espèces pour des projets éducatifs](#) et le contrat de 5 millions d'euros avec l'ONG Spark, qui renforcera la participation des jeunes Syriens vulnérables à l'enseignement supérieur, ainsi que l'égalité d'accès dans ce domaine. En outre, sept nouveaux projets humanitaires, d'une valeur totale de 41,6 millions d'euros, centrés sur la protection et l'accès aux soins de santé, ont également été lancés.

À ce jour, soit en moins d'un an, plus de la moitié du montant total de l'enveloppe de 3 milliards d'euros allouée à la facilité a déjà été engagée. Des contrats ont été signés pour 46 projets, d'une valeur totale de plus de 1,5 milliard d'euros, dont 777 millions d'euros ont été décaissés à ce jour pour venir en aide aux réfugiés.

**M. Johannes Hahn**, commissaire chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, a déclaré à ce propos: «*L'Union européenne reste un pilier du soutien aux réfugiés syriens les plus vulnérables en Turquie en leur fournissant des services essentiels, tels qu'un accès à l'éducation et aux soins de santé, ce qui permet de les doter des outils nécessaires pour jouer un rôle actif dans la société turque et témoigne de notre ferme détermination à aider les réfugiés et les communautés qui les accueillent en Turquie.*»

**M. Christos Stylianides**, commissaire chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, s'est, quant à lui, exprimé en ces termes: «*Nos programmes d'aide humanitaire affichent un bilan des plus encourageants. À ce jour, en mars 2017, plus de 400 000 réfugiés ont bénéficié du programme phare de l'UE en matière d'assistance en espèces. Nous poursuivrons cet effort commun avec nos partenaires turcs et les agences humanitaires, de manière à ce que davantage de familles de réfugiés présentes en Turquie puissent bénéficier d'une protection et d'une assistance, afin qu'il soit pourvu à leurs besoins élémentaires.*

La réunion d'aujourd'hui a rassemblé des représentants de la Commission européenne, des États membres de l'UE et de la Turquie. Les participants à cette réunion présidée par la Commission européenne ont salué les progrès importants réalisés à ce jour.

### Progrès constants dans la mise en œuvre

Dans le cadre de **l'aide humanitaire**, un contrat de 34 millions d'euros portant sur des transferts conditionnels en espèces pour des projets éducatifs a été récemment signé avec l'Unicef. Ce projet s'appuiera sur le programme relatif à un filet de [sécurité sociale d'urgence](#) et permettra aux familles de bénéficier de transferts en espèces ciblés visant à encourager l'inscription à l'école des enfants de réfugiés les plus vulnérables et leur fréquentation des établissements scolaires. En outre, quatre projets, d'un montant total de 25 millions d'euros, qui seront axés sur la prestation de services de soins de santé primaires et de services spécialisés, ont été signés. Trois projets, d'un montant total de 16,65 millions d'euros, qui seront centrés sur les besoins de protection des réfugiés vulnérables, ont également été signés.

Dans le cadre de l'assistance à plus long terme, un contrat de 5 millions d'euros portant sur l'éducation a été signé avec l'ONG Spark. Il sera mis en œuvre par le fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne et permettra l'attribution, à 484 étudiants syriens de niveau premier cycle, de bourses complètes qui couvriront entre autres les frais de transport et de subsistance.

### Contexte

La facilité en faveur des réfugiés en Turquie a été mise en place en 2015 pour répondre à l'appel du Conseil européen à la mobilisation de fonds supplémentaires substantiels pour aider les réfugiés en Turquie.

Elle est dotée d'un budget de 3 milliards d'euros pour 2016-2017, dont 1 milliard provient du budget de l'Union et 2 milliards sont débloqués par les États membres. Tous les États membres ont transmis leur certificat de contribution pour les 2 milliards d'euros qu'ils se sont engagés à verser.

À ce jour, 46 projets ont fait l'objet de contrats pour une valeur totale de plus de 1,5 milliard d'euros, dont 777 millions d'euros ont été décaissés. Le montant total des fonds alloués aux actions humanitaires et non humanitaires au titre de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie s'élève désormais à 2,2 milliards d'euros.

La facilité inclut un mécanisme conjoint de coordination qui vise à faire en sorte que les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil soient pris en compte de manière globale et coordonnée. Le but est d'améliorer les conditions d'accueil des réfugiés en Turquie dans le cadre de l'approche globale adoptée par l'UE pour faire face à la crise des réfugiés sur son territoire et en dehors de celui-ci. Le [premier rapport annuel sur la facilité](#) a été publié le 2 mars 2017.

**Pour en savoir plus:**

[Coopération UE-Turquie: 3 milliards d'euros pour une facilité de soutien à la Turquie en faveur des réfugiés](#)

[FICHE D'INFORMATION: La facilité en faveur des réfugiés en Turquie](#)

[FICHE D'INFORMATION: Turquie: crise des réfugiés](#)

[Déclaration UE-Turquie - Un an plus tard](#)

[Mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie – Questions et réponses](#)

[Premier rapport annuel sur la facilité en faveur des réfugiés en Turquie](#)

[Facilité en faveur des réfugiés en Turquie: la Commission rend compte des progrès réalisés lors de la cinquième réunion du comité directeur](#)

IP/17/795

Personnes de contact pour la presse:

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Carlos MARTIN RUIZ DE GORDEJUELA](#) (+32 2 296 53 22)

[Alceo SMERILLI](#) (+ 32 2 296 48 87)

[Daniel PUGLISI](#) (+32 2 296 91 40)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)